

Nîmes, le 28 juillet 2023

N. Réf. : 2023/ FM/ n°634  
Affaire suivie par ÉLISA RICHARD  
Tél : 04 66 21 73 77

**Commune d'Anduze**  
**Mairie**  
**Madame la Maire**  
**Plan de Brie**  
**30140 ANDUZE**

**Objet :** Consultation des personnes publiques associées (PPA) - avis de l'EPTB Gardons – PLU révisé d'Anduze

Madame la Maire,

Suite à la sollicitation de vos services par courriel en date du 25/05/2023 sur le projet de PLU révisé, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les remarques de l'EPTB Gardons.

L'analyse des documents et les différents échanges en réunions pendant la procédure ont confirmé la prise en compte de votre PLU du risque inondation, des problématiques liées au ruissellement et de la gestion de la ressource en eau en contexte méditerranéen contraint.

Nous avons noté avec intérêt que les pièces réglementaires et les espaces boisés classés (EBC) intègrent les cours d'eau et ripisylves, en cohérence avec les zones humides inventoriées dans l'inventaire porté par l'EPTB. Ceci est fondamental compte-tenu des fonctionnalités de ces espaces (régulation des inondations - filtre à embâcles, ralentissement des vitesses en lit majeur, stabilité des berges, écologie, filtration des polluants, amélioration du cadre de vie) et répond aux impératifs de la trame verte et bleue et du SAGE des Gardons. Nous avons relevé que la ripisylve du ruisseau de Pallières ne fait pas partie des EBC mais qu'elle fait partie des éléments du patrimoine à protéger parmi les pièces réglementaires, dans la carte « L151-23 ». Enfin, dans cette liste des éléments du patrimoine à protéger (L151-23), il est également pertinent d'inclure les 2 sources pétrifiantes avec travertins et deux plans d'eau oligotrophes, points d'intérêt pour la diversité des milieux et en tant que curiosités géologiques à préserver.

S'agissant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques, en cohérence avec les remarques précédentes, nous soulignons la pertinence d'identifier 3 OAP thématiques en complément des OAP par secteur, en particulier les OAP n°3 Patrimoine et Paysage et n°5 Trame verte et bleue, comprenant cours d'eau et zones humides, avec l'objectif « d'intégrer les thématiques « nature et eau » dans chaque projet de manière à renforcer la trame verte et bleue de la ville. » Nous notons avec intérêt parmi cette OAP la prise en compte de la préservation des cours d'eau de Graviès et de Pallières et de leurs abords, les objectifs de préservation des zones humides avérées et de vérification du caractère humide de certains sites.

Comme indiqué lors d'une réunion PPA, il aurait été intéressant de développer le volet « Masses d'eau », caractérisant le territoire et apportant des éléments de contexte dans le rapport de présentation, avec en particulier :

- Eau superficielle : la masse d'eau FRDR381 (Le Gard du Gardon de Saint Jean au Gardon d'Alès) présentait un état écologique moyen en 2019 (paramètres Diatomées et Arsenic) et un état chimique mauvais (Benzo(b)fluoranthène, Benzo(g,h,i)perylene) ; Cette masse d'eau fait partie des masses d'eau classées (SDAGE, état des lieux 2019) en « risque » de ne pas atteindre les objectifs environnementaux, notamment en



raison des pressions de prélèvements d'eau, de pollutions par les substances toxiques hors pesticides, d'altération du régime hydrologique et de la morphologie.

- Eau souterraine : la masse d'eau ressource du captage de Labahou (FRDG322- Alluvions du moyen Gardon + Gardons d'Alès et d'Anduze) fait partie des masses d'eau classées également en « risque » de ne pas atteindre les objectifs environnementaux, en raison des pressions de prélèvement et de pollution par les pesticides.

Ce classement en risque induit l'inscription de mesures au programme de mesures du SDAGE, visant à réduire les pressions identifiées sur ces masses d'eau.

Les OAP et les orientations du PADD sur les cours d'eau, les milieux naturels humides, la biodiversité, la consommation d'espace, l'infiltration des eaux pluviales placent le PLU d'Anduze comme un outil de développement du territoire équilibré et maîtrisé, ancré dans un cadre naturel aux fonctions diverses et reconnues, dans un contexte méditerranéen contraignant. Votre PLU participe au renforcement de la perception des bassins versants et des cours d'eau, en pleine cohérence avec un des objectifs de l'EPTB. Il constitue selon nous un exemple intéressant et encourageant pour l'aménagement du territoire sur le bassin des Gardons.

Les services de l'EPTB restent en appui des services de la commune d'Anduze pour les traductions opérationnelles des dispositions de votre PLU sur ces points.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, mes salutations distinguées.



Le Président

Max ROUSTAN

